

## REGLEMENT D'APPEL D'OFFRES OUVERT



# EXTERNALISATION DES PRESTATIONS DES ETUDES MECANIQUES SCINDEES EN DEUX LOTS.

**AFFAIRE 2017-035-TB**

**Date et heure limites de remise des offres**

**Le lundi 27 novembre 2017 à 16h00**

**Sur la plateforme de dématérialisation des achats MAXIMILIEN**

SYNCHROTRON SOLEIL – Société Civile au capital de 12.000 €  
439 684 903 R.C.S. EVRY – NAF 7219Z – SIRET 439 684 903 00016  
Siège social : L'Orme des Merisiers – F 91190 SAINT-AUBIN

**Adresse postale : Division Administration – L'Orme des Merisiers – Saint-Aubin - BP 48 - F 91192 GIF-sur-YVETTE Cedex**  
Tél. 01 69 35 95 09 - Fax 01 69 35 94 57- Web : <http://www.synchrotron-soleil.fr/>

## SOMMAIRE

1 - OBJET .....	2
2 - DOCUMENTS APPLICABLES .....	2
3 - REMISE DES OFFRES PAR LOT .....	2
3.1 Mise à disposition du dossier de consultation par voie électronique .....	2
3.2 Transmission par voie électronique : .....	3
3.3 Date de transmission des offres : .....	3
4 - PRESENTATION ET CONTENU DES DOSSIERS .....	3
4.1 Formulaire de candidature marché public simplifié (MPS) .....	3
4.2 Un premier dossier intitulé « candidature » .....	4
4.3 Un second dossier intitulé « offre » .....	4
5 - CONDITIONS PARTICULIERES .....	5
5.1 Conditions de prix.....	5
5.2 Conditions techniques .....	5
5.3 Questions complémentaires.....	5
5.4 Audition avec les soumissionnaires sélectionnés .....	5
6 - CRITERES DE SELECTION .....	5
6.1 Critères et sous critères de sélection des candidatures et des offres .....	6

## **1 - OBJET**

Le présent règlement d'appel d'offres ouvert a pour objet de définir les conditions selon lesquelles se déroulera la procédure de passation relative aux prestations des études mécaniques, scindées en deux lots :

**– lot 1 : ETUDE PRESTATION GLOBALE DE TOUT OU PARTIE D'INSTRUMENT OU DE COMPOSANT DE MACHINE**

***Ou/et***

**–lot 2 : REALISATION DE DOSSIERS DE DEFINITION A PARTIR D'UNE ETUDE REALISEE PAR SOLEIL,**

*Ces prestations seront réalisées pour le compte de la Division Accélérateurs et Ingénierie du Synchrotron SOLEIL, situé à l'Orme des Merisiers, 91190 Saint Aubin. Elles feront l'objet d'un accord-cadre d'une durée de 2 ans avec la possibilité d'être renouveler 2 fois pour 1an.*

Cet appel d'offres comprend **2 lots indépendants**.

**Un soumissionnaire à la possibilité de répondre à un ou plusieurs lots. Néanmoins, les réponses de chacun des lots devront bien être identifiées.**

## **2 - DOCUMENTS APPLICABLES**

Le présent appel d'offres ouvert est régi, dans l'ordre décroissant de priorité, par :

- les dispositions particulières fixées dans le présent règlement d'appel d'offres,
- le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP),
- le Cahier des Clauses Générales (CCG), référencé ADM/04/0467 indice B de Février 2013
- le Cahier des Charges Techniques Particulières intitulé « CAHIER DES CHARGES POUR L'EXTERNALISATION DES PRESTATIONS DES ETUDES MECANIQUES» référence TEC-CDC-P-4261 et daté du 11/10/2017,
- le Règlement d'Etablissement du Synchrotron SOLEIL (édition du 1<sup>er</sup> mai 2014),

Le soumissionnaire reconnaît être en possession de chacun des documents énumérés ci-dessus ou en avoir pris connaissance.

Les conditions générales de vente du soumissionnaire sont inopposables à SOLEIL quelles qu'en soit la forme et le contenu.

## **3 - REMISE DES OFFRES PAR LOT**

### **3.1 Mise à disposition du dossier de consultation par voie électronique**

SOLEIL met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, à l'adresse suivante : <http://www.maximilien.fr>

Les soumissionnaires pourront s'authentifier sur le site et notamment indiquer une adresse électronique permettant de façon certaine une correspondance électronique notamment pour l'envoi d'éventuels compléments, précisions ou rectifications.

N° pour l'assistance éventuelle au téléchargement ( ligne "hotline" ) : 01.76.64.74.08

### 3.2 Transmission par voie électronique :

La transmission des offres se fera **exclusivement** par voie électronique sur notre plateforme de dématérialisation : <http://www.maximilien.fr>

Le mode de transmission des éléments de l'offre est dématérialisé. **La réponse électronique est indispensable mais aucune signature électronique n'est exigée.**

Pour toute question, une hotline est à votre disposition au numéro suivant : 01.76.64.74.08

Pour transmettre votre réponse électronique, il suffit :

- a. **de s'inscrire** sur la plate-forme des marchés publics de la Région Ile de France accessible à l'adresse <https://marches.maximilien.fr>  
Chaque candidat déposant un pli doit posséder un compte utilisateur propre à son numéro de SIRET. Un candidat ne peut déposer un pli pour le compte d'un autre candidat.
- b. **d'accéder à la consultation et cliquer sur "Répondre à la consultation"**
- c. **D'avoir accepté les conditions d'utilisation,**
- d. **De cliquer sur "valider "**

### 3.3 Date de transmission des offres :

Votre dossier devra être déposé sur la plateforme au plus tard le : « **lundi 27 novembre 2017** », à **16 heures**, (délai de rigueur).

Attention, passé ce délai (date et heure), aucun dossier ne pourra être déposé et donc pris en compte sur la plateforme.

## 4 - PRESENTATION ET CONTENU DES DOSSIERS

S'agissant d'un appel d'offres ouvert, l'offre devra être déposée électroniquement de la manière suivante:

### 4.1 Formulaire de candidature marché public simplifié (MPS)

SOLEIL met à disposition des candidats un mode de réponse simplifiée dit « marché public simplifié » (MPS) qui permet de candidater par voie électronique sur la base du formulaire pré-rempli grâce à au numéro SIRET, modifiable, qui permet de :

- Bénéficier d'une **reprise des données d'identité** de l'entreprise connues de l'administration à compléter si nécessaire (raison sociale, forme juridique, adresse, activité, chiffres d'affaires globaux sur les trois derniers exercices si la situation juridique le permet, tranche d'effectifs, représentants légaux) ;
- D'attester du respect des **obligations sociales et fiscales**. Une requête automatisée auprès des différentes administrations (INSEE, DRFIP, ACOSS, infogreffe,..) lancée en mode sécurisé par le Profil d'Acheteur permettra de récupérer l'ensemble des attestations requises (attestations sociales, fiscales, pièces prévues aux articles D.8222-5 ou D.8222-7 et D.8222-8 du code du travail) que l'entreprise pourra corriger le cas échéant en cas d'obsolescence notamment ;
- D'attester de la souscription des assurances appropriées, de ne pas être dans l'un des cas interdisant de soumissionner aux marchés publics, du pouvoir d'engager la société ;
- D'indiquer la **part du chiffre d'affaires liée à la consultation** ( par lot dans la partie « commentaire »)
- **En cas de groupement (co-traitance)**, d'indiquer le mode solidaire ou conjoint en respectant les conditions fixées ci-dessous, d'identifier les membres (siret + mail) et d'envoyer automatiquement par mail la validation et le même formulaire auprès des autres membres du groupement.

Ce formulaire peut être envoyé en amont des autres documents exigés dans la consultation, notamment en cas de groupement, pour permettre aux autres candidats du groupement de valider leur formulaire.

Une fois le formulaire envoyé, il est possible de le modifier. **Seul le dernier envoi** sera pris en compte. Il est indiqué au candidat lors de la validation du formulaire quels documents sont récupérés.

Les candidats ne sont ainsi plus tenus de fournir les documents et renseignements de la candidature (déclaration de candidature type DC1, déclaration de groupement type DC2, attestations sociales et fiscales, effectifs et chiffres d'affaires) que le pouvoir adjudicateur obtient par le biais du système électronique de mise à disposition d'informations « MPS ». Ils joignent à leur offre technique et commerciale les quelques informations complémentaires demandées quant à leur capacité.

## 4.2 Un premier dossier intitulé « candidature »

Il comportera impérativement tous les documents suivants :

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles,
- déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels,
- bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ,
- déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années,
- présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique,
- déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature,
- certificats de qualifications professionnelles. Le pouvoir adjudicateur dans ce cas précise que la preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat ,

Nota Bene : si le candidat recourt à la sous-traitance ou présente une candidature en groupement, il doit produire les mêmes documents concernant ces opérateurs économiques.

En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités de cet opérateur sous-traitant pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de la part de ce dernier.

## 4.3 Un second dossier intitulé « offre »

Il comportera impérativement les éléments suivants :

### **Un dossier administratif comprenant :**

- le CCAP, le CCG et le CCTP joint en annexe, à titre de document contractuel, dûment signé attestant de l'acceptation de ses termes par le soumissionnaire.
- la liste des sous-traitants envisagés, ainsi que la nature et le volume des prestations qui seraient éventuellement sous-traitées,

### **Une proposition financière comprenant :**

- Une décomposition du prix.

### **Une proposition technique comprenant :**

La proposition technique précisera les dispositions adoptées pour l'exécution de la prestation, exposant les choix techniques et démontrant la faisabilité des solutions proposées.

Cette proposition fournira :

- la qualification et les références du chargé d'affaires qui sera désigné pour suivre les aspects techniques et commerciaux des projets SOLEIL,
- le nombre, la qualification du personnel exécutant qui seront dédiés à SOLEIL, joindre un panel représentatif de curriculum vitae anonymes,
- le PAQ (Plan d'Assurance Qualité) ou le MAQ (Manuel d'Assurance Qualité),
- tous les renseignements demandés dans le CCTP

## **5 - CONDITIONS PARTICULIERES**

### **5.1 Conditions de prix**

Les prix incluent toutes les sujétions définies dans les documents de l'article 2 du présent règlement, et sont réputés être établis aux conditions économiques du mois de remise de l'offre. Le caractère des prix est défini dans le projet de marché.

Les prix seront établis pour couvrir toutes les dépenses supportées par le soumissionnaire dans l'exécution du contrat.

Les offres seront valables 6 mois à compter de la date de remise des plis.

### **5.2 Conditions techniques**

Chaque soumissionnaire est tenu de remettre **impérativement** une offre strictement conforme au dossier de consultation **sous peine de se voir exclu de la procédure**.

SOLEIL se réserve le droit d'apporter au plus tard 7(sept) jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des **modifications de détail au dossier de consultation**. Les soumissionnaires devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

Les spécifications techniques de SOLEIL prévaudront sur toutes les autres spécifications techniques figurant dans les offres des soumissionnaires. Ces dernières ne pourront donc pas être opposées à SOLEIL.

### **5.3 Questions complémentaires**

Après réception et ouverture des offres, une série de questions complémentaires pourra éventuellement être envoyée aux soumissionnaires.

En fonction des réponses, le soumissionnaire aura la possibilité de produire une seconde offre.

### **5.4 Audition avec les soumissionnaires sélectionnés**

A l'issue des questions complémentaires, SOLEIL auditionnera chaque soumissionnaire indépendamment pour une présentation de leur offre technique et financière.

## **6 - CRITERES DE SELECTION**

## **6.1 Critères et sous critères de sélection des candidatures et des offres**

Sous réserve de conformité administrative du dossier, SOLEIL procédera à l'analyse et à la sélection des candidatures et des offres conformément aux critères dénommés ci-après.

***Lot 1: étude globale de tout ou partie d'instrument ou de composant de machine,***

***Lot 2: réalisation de dossiers de définition à partir d'une étude réalisée par SOLEIL.***

## LOT 1 - ETUDE GLOBALE

	Partie technique	Barème
1.1	<b>Domaines technologiques maîtrisés</b>	
1.11	ultravide,	5
1.12	thermique	5
1.13	mécanique générale,	5
1.14	mécanique de précision,	4
1.15	magnétisme,	3
1.16	mécatronique,	3
1.17	cryogénie	3
1.18	conception de machines spéciales et de systèmes cinématiques manuels et motorisés	3
1.19	plasmas,	2
1.20	lasers,	2
1.21	technologies d'assemblage par soudure sous faisceau d'électrons et par brasure sous vide	2
1.22	constructions mécano soudées.	2
1.23	hyperfréquence,	1
	<b>total du groupe</b>	<b>40</b>
1.2	<b>Qualifications des personnels</b>	
1.21	ingénieur calculs : nombre de personnes avec expérience >10 ans,	10
1.22	dessinateur projeteur (nombre de personnes et ancienneté).	10
1.23	spécialistes en calcul de structures, statique, dynamique et/ou vibratoire : nombre de personnes,	5
1.24	spécialistes en calcul thermique : nombre de personnes,	5
1.25	ingénieur d'études et développement (nombre de personnes et ancienneté),	5
1.26	ingénieur chargé d'affaires (nombre de personnes et ancienneté), spécialistes en calcul optique géométrique: nombre de personnes	3 1
1.27	ingénieur calculs : nombre de personnes,	1
	<b>total du groupe</b>	<b>40</b>
1.3	<b>Matériels et logiciels de CAO disponibles en interne</b>	
1.31	stations de travail dédiées aux calculs par éléments finis,	5
1.32	logiciels utilisés pour les calculs par éléments finis (nom des logiciels, nombre de personnes en ayant la maîtrise).	5
1.33	nombre et type des stations de travail pouvant être réservées aux prestations SOLEIL,	5
1.34	logiciels de CAO paramétriques disponibles en interne et maîtrisés (pour chacun des items ci-dessous préciser nombre de licences, nombre de personnes avec une expérience d'au moins 5 ans)	3
1.35	logiciel de conception CAO 2D AutoCAD (préciser nombre de licences, nombre de personnes avec une expérience d'au moins 5 ans).	2
	<b>total du groupe</b>	<b>20</b>
1.4	<b>Travaux similaires dans des domaines technologies mis en œuvre sur les synchrotrons (conception &amp; dossier de définition)</b>	
1.41	dossiers traités durant ces deux dernières années pour des synchrotrons ou des installations similaires, préciser le nombre et le volume d'heures pour chacun d'eux.	15
	<b>total du groupe</b>	<b>15</b>

1.5	Expérience d'un PLM	
1.51	Utilisation d'au moins un des PLM majeurs du marché	10
	<b>total du groupe</b>	<b>10</b>
1.6	Organisation mise en place pour répondre aux besoins de SOLEIL	
1.61	ingénieurs d'affaires avec expérience de plus 15 ans dans les domaines technologiques similaires à ceux du rayonnement synchrotron,	6
1.62	interlocuteur unique pour les prestations de SOLEIL,	2
1.63	outils de planifications maîtrisés.	2
	<b>total du groupe</b>	<b>10</b>
1.7	Maîtrise de l'anglais technique	
1.71	nombre de personnes ayant une parfaite maîtrise de l'anglais technique	5
	<b>total du groupe</b>	<b>5</b>
<b>total points pour la partie technique</b>		<b>140</b>

	Prix	BAREME
2.1	Coût horaire des prestations dans les locaux du prestataire :	
2.11	ingénieur calcul,	10
2.12	ingénieur chargé d'affaires et suivi de dossiers,	15
2.13	ingénieur d'études et développement,	5
2.14	dessinateur projeteur,	5
2.15	contrôle des plans .	5
	<b>total du groupe</b>	<b>40</b>
2.2	Coût horaire des prestations dans les locaux de SOLEIL:	
2.21	dessinateur projeteur,	10
2.22	ingénieur d'études et développement,	5
2.23	ingénieur chargé d'affaires et suivi de dossiers,	5
	<b>total du groupe</b>	<b>20</b>
<b>total points pour le prix</b>		<b>60</b>
<b>total général</b>		<b>200</b>

## LOT 2- DOSSIERS DE DEFINITION

Partie technique		Barème
1.1	<b>Domaines technologiques maîtrisés</b>	
1.11	ultravide,	7
1.12	mécanique de précision,	7
1.13	conception de machines spéciales et de systèmes cinématiques manuels et motorisés,	7
1.14	cryogénie (connaissances de base),	5
1.15	thermique (connaissances de base),	4
1.16	mécanique générale,	4
1.17	constructions mécano soudées.	4
1.18	technologies d'assemblage par soudure sous faisceau d'électrons et par brasure sous vide,	2
	<b>total du groupe</b>	<b>40</b>
1.2	<b>Qualifications des personnels</b>	
1.21	dessinateur projeteur (nombre de personnes et ancienneté).	15
1.23	ingénieur d'études et développement (nombre de personnes et ancienneté),	10
1.24	ingénieur chargé d'affaires (nombre de personnes et ancienneté),	5
	<b>total du groupe</b>	<b>30</b>
1.3	<b>matériels et logiciels de CAO disponibles en interne</b>	
1.31	nombre et type des stations de travail pouvant être réservées aux prestations SOLEIL,	10
1.32	logiciels de CAO paramétriques disponibles en interne et maîtrisés (pour chacun des items ci-dessous préciser nombre de licences, nombre de personnes avec une expérience d'au moins 5 ans)	5
1.33	logiciel de conception CAO 2D AutoCAD (préciser nombre de licences, nombre de personnes avec une expérience d'au moins 5 ans).	5
	<b>total du groupe</b>	<b>20</b>
1.4	<b>Travaux similaires dans des domaines technologies mis en œuvre sur les synchrotrons (dossier de définition uniquement)</b>	
1.41	dossiers traités durant ces deux dernières années pour des synchrotrons ou des installations similaires, préciser le nombre et le volume d'heures pour chacun d'eux.	15
	<b>total du groupe</b>	<b>15</b>
1.5	<b>Expérience d'un PLM</b>	
1.51	Utilisation d'au moins un des PLM majeurs du marché	15
	<b>total du groupe</b>	<b>15</b>
1.6	<b>Organisation mise en place pour répondre aux besoins de SOLEIL</b>	
1.61	ingénieurs d'affaires avec expérience de plus 15 ans dans les domaines technologiques similaires à ceux du rayonnement synchrotron,	6
1.62	interlocuteur unique pour les prestations de SOLEIL,	2
1.63	outils de planifications maîtrisés.	2
	<b>total du groupe</b>	<b>10</b>
<b>total points pour la partie technique</b>		<b>130</b>

	Prix	BAREME
2.1	Coût horaire des prestations dans les locaux du prestataire :	
2.11	ingénieur chargé d'affaires et suivi de dossiers,	20
<b>2.12</b>	<b>ingénieur d'études et développement,</b>	<b>20</b>
2.13	dessinateur projeteur,	20
2.14	contrôle des plans.	10
	-	
<b>total points pour le prix</b>		<b>70</b>
<b>total général</b>		<b>200</b>